

## Bien choisir votre installateur solaire

Critères à valider avant de signer avec un installateur photovoltaïque en Suisse. Une installation est prévue pour fonctionner plus de 25 ans : le choix du professionnel est déterminant pour la qualité, la sécurité et le suivi des garanties. Cochez chaque point au fur et à mesure de vos échanges.

**Certification Swissolar**

Membre de Swissolar ou titulaire du label « Professionnels du solaire ».

**Références locales vérifiables**

Réalisations dans votre commune ou votre canton, avis clients, photos de chantiers similaires.

**Garanties solides**

Panneaux garantis 25 ans en performance, onduleur 5 à 12 ans, garantie de pose.

**Assurance professionnelle**

Responsabilité civile couvrant les dommages au bâtiment et au réseau électrique.

**Devis détaillé et transparent**

Postes séparés : fournitures, pose, démarches administratives. Méfiez-vous des offres « clé en main » sans détail.

**Accompagnement administratif**

Aide pour la procédure d'annonce ou d'autorisation et pour les demandes de subventions.

**Service après-vente de proximité**

Technicien disponible en Suisse romande pour le suivi sur la durée de vie de l'installation.

**Le conseil en plus**

Demandez au minimum deux à trois devis détaillés pour comparer puissance, nombre de panneaux, type d'onduleur et garanties. Rencontrez si possible l'installateur sur le site de votre projet : un professionnel sérieux se déplace pour évaluer la toiture avant de chiffrer.